

Guerre en Ukraine : le viol de guerre, hymne à la virilité du combattant et dérive viriliste

Evelyne Josse, avril 2022

Chargée de cours à l'Université de Lorraine (Metz)
Psychologue, psychothérapeute (EMDR, hypnose, thérapie brève), psychotraumatologue
www.resilience-psy.com Introduction

Introduction

Les médias parlent du viol comme d'une arme de guerre. Dans un précédent article, nous avons expliqué ce que l'on entend par viol comme arme, comme méthode ou encore comme tactique de guerre¹. Il s'agit d'agressions sexuelles planifiées par une autorité (politique, militaire, gouvernementale, clanique, etc.) et utilisées de manière stratégique par une des parties d'un conflit pour terroriser, humilier, affaiblir, assujettir, chasser ou détruire l'autre.

Toutefois, les belligérants se rendent également coupables d'agressions sexuelles sans qu'ils ne poursuivent de stratégie politico-militaire délibérée. Toutes les exactions commises durant un conflit armé ne servent donc pas d'armes de guerre. Dans le présent article, nous nous intéresserons aux violences sexuelles qui s'inscrivent dans la tradition guerrière et sonnent comme un hymne à la virilité des combattants. L'idéologie viriliste de Vladimir Poutine marque indéniablement de son empreinte la guerre en Ukraine, jusque dans les exactions tolérées, voire autorisées, par son armée.

Un problème sans frontière

À partir du XVIIe siècle, les violences sexuelles sont interdites par les codes militaires et les lois dans tous les pays d'Europe. Malgré cette interdiction, les viols sont monnaie courante durant les guerres révolutionnaires et napoléoniennes. Au cours du XIXe siècle, ils sont également très répandus lors des conquêtes coloniales.

Durant la Première Guerre mondiale, dès l'invasion de la Belgique et du nord de la France en août 1914, des viols commis par les Allemands sur la population civile sont dénoncés. Sur le front de l'est, les armées en conflit s'accusent mutuellement de viols sur leur communauté respective. En 1917, lors de l'offensive austro-hongroise en Italie, des faits similaires sont rapportés. Durant la Seconde Guerre mondiale, des militaires soviétiques², japonais³, allemands⁴, américains⁵ et français⁶ se sont rendus coupables de viol sur

¹ Josse E. (2022). Le viol utilisé comme arme de guerre en Ukraine : qu'entend-on exactement par viol comme arme, méthode ou tactique de guerre ? <http://www.resilience-psy.com/spip.php?article542>

² Beevor A. (2002), *They raped every German female from eight to 80*, <http://www.guardian.co.uk/books/2002/may/01/news.features11> ; Beevor A. (2002), *Berlin: The Downfall 1945*, Viking Press ; Ignalaga K.T. (2007), *Politics of History an memory: The Russian rape of Germany in Berlin, 1945*, Historia, A Publication of the Epsilon Mu Chapter of Phi Alpha Theta and the Easter Illinois University, Department of History, Vol. 16, 2007, <http://castle.eiu.edu/historia/archives/2007/2007Journal.pdf>

³ Wood J., *Variation in sexual violence during war*, vol. 34, 2006, p. 331, <http://www.sscnet.ucla.edu/polisci/cpworkshop/papers/Wood.pdf>

les populations civiles. Les conflits armés qui ont déchiré le Vietnam⁷ (1959 -1975), le Bangladesh⁸ (1971), le Guatemala (1960-1996), le Timor Oriental⁹ (1975-1999), le Salvador (1980-1992), le Pérou¹⁰ (dans les années 1980 et 1990), le Honduras (1981-1990), l’Afghanistan¹¹ (depuis 1978, principalement entre 1992-1996), le Libéria¹² (1989-2003), la Sierra Léone¹³ (1991-2002), le Burundi (1993-2003), les îles Salomon¹⁴ (1998-2003), le Congo Brazzaville¹⁵ (1998), la Côte d’Ivoire¹⁶ (2002-2007), l’ex-Yougoslavie¹⁷ (1991-2001), le Burundi (1993-2003), les îles Salomon (1998-2003), la Tchétchénie¹⁸ (1994-1996, 1999-2009), le Rwanda¹⁹ (2004), la Lybie (2001-,2014-2020) et la République de Centrafrique ont, à des degrés divers, été eux aussi à l’origine de multiples violences sexuelles²⁰.

Les agressions sexuelles sont aujourd’hui encore le lot de milliers de femmes et de filles dans les régions troublées de Colombie (depuis 1960), de Somalie (depuis 1991), de l’Est de la République du Congo²¹ (depuis 1996), du Darfour²² (depuis 2003), de Syrie (depuis 2011), du Mali (depuis 2012), du Yémen (depuis 2014), d’Afghanistan (depuis 2015) et de Birmanie (depuis 2017). Si certaines formes d’agression sexuelle sont utilisées comme des armes, d’autres sont commises sans que l’on ne puisse y déceler d’intention délibérée et planifiée de servir le dessein de la guerre.

Si les violences sexuelles dans les contextes de conflit armé existent depuis la nuit des temps, il est possible que ce phénomène soit en progression ces dernières décennies en raison de l’évolution de la nature des guerres. En effet, autrefois dominées par les combats militaires entre armées nationales, elles sont

⁴ Brownmiller S., (1976), *Le viol*, Paris, Stock, p. 64, 66.

⁵ Lilly R., Virgili F. (2008), *La Face cachée des GI’s. Les viols commis par les soldats américains en France, en Angleterre et en Allemagne pendant la Seconde Guerre mondiale*, Petite bibliothèque Payot.

⁶ Baris T., *Le corps expéditionnaire français en Italie. Violence des « libérateurs » durant l’été 1944*, le Vingtième Siècle, 2007-1 (n° 93), p. 47-61, http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=VING&ID_NUMPUBLIE=VIN_093&ID_ARTICLE=VING_093_0047&FRM=B&REDIR=1

⁷ Weaver G. M. (2010), *Ideologies of Forgetting: Rape in the Vietnam War (SUNY Series in Feminist Criticism and Theory)*, State University of New York Press.

⁸ Brownmiller S., (1976), *Le viol*, Paris, Stock, p. 100, 104-1005

⁹ UNFPA (2005), *Gender-based violence in Timor-Leste*, New York, www.unfpa.org/women/docs/gbv_timorleste.pdf

¹⁰ Amnesty International (2004), *Peru: The Truth and Reconciliation Commission – a first step towards a country without injustice*, (index AI : AMR 46/003/2004), <http://www.amnesty.org/en/library/asset/POL30/009/2007/en/82644687-d38a-11dd-a329-2f46302a8cc6/pol300092007fr.html>

¹¹ Human Rights, United Nations Assistance Mission in Afghanistan (UNAMA) (2009), Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights (OHCHR), *Silence is violence. End the Abuse of Women in Afghanistan*, Kabul, www.ohchr.org/Documents/Press/VAW_Report_7July09.pdf

¹² IRIN (2005), *In-depth: Broken bodies - broken dreams: violence against women exposed*, Chapter 13: *Sexual violence in times of war*, http://www.irinnews.org/pdf/bb/13IRIN_Duo-GBV-War.pdf

¹³ Physicians for Human Rights (PHR) (2002), *War-related Sexual Violence in Sierra Leone: A Population-based Assessment*, Boston, <http://physiciansforhumanrights.org/library/documents/reports/sexual-violence-sierra-leone.pdf>

¹⁴ Amnesty International (2004), *Solomon Islands: Women confronting violence*, index AI : ASA 43/001/2004,

<http://www.amnesty.org/en/library/asset/ASA43/001/2004/en/f9274312-d581-11dd-bb24-1fb85fe8fa05/asa430012004en.pdf>

¹⁵ UNFPA (2006), *Sexual Violence Against Women and Girls in War and Its Aftermath: Realities, Responses, and Required Resources*, <http://www.humanitarianreform.org/humanitarianreform/Portals/1/cluster%20approach%20page/clusters%20pages/Gender/Gender%20Toolkit/x-%20SV%20Against%20Women%20-%20UNFPA%20Briefing.pdf>

¹⁶ Human Rights Watch (HRW) (2007), *Mon cœur est coupé. Violences sexuelles commises par les forces rebelles et pro-gouvernementales en Côte d’Ivoire*, Volume 19, No. 11(A), <http://www.hrw.org/en/reports/2007/08/01/mon-coeur-est-coup-0>

¹⁷ Amnesty International (2004), *Serbie-et-Monténégro (Kosovo). « Mais alors, on a des droits ? » La traite des femmes et des jeunes filles prostituées de force au Kosovo : protéger leurs droits fondamentaux*, index AI : EUR 70/010/2004, <http://www.amnesty.org/fr/library/asset/EUR70/010/2004/fr/63e0f633-d5e4-11dd-bb24-1fb85fe8fa05/eur700102004fr.pdf>

¹⁸ Rousseva V. (2004), *Rape and sexual assault in Chechnya*, Vol 3, num 1, November 2004,

http://www.google.be/search?hl=fr&biw=1004&bih=472&rlz=1R2GGLL_fr&q=sexual+violence+chechnya&aq=f&aqi=&aql=&oq=

¹⁹ UNIFEM (2002) Rehn E., Sirleaf E. J., *Women, War, Peace: The Independent Experts’ Assessment of the Impact of Armed Conflict on Women and Women’s Role in Peace-building*, p. 9., http://www.unifem.org/materials/item_detail.php?ProductID=17

²⁰ Cette liste n’est pas exhaustive.

²¹ Réseau des Femmes pour un Développement Associatif, Réseau des Femmes pour la Défense des Droits et la Paix, International Alert (2004), *Le Corps des femmes comme champ de bataille durant la guerre en République Démocratique du Congo*,

<http://www.grandslacs.net/doc/4051.pdf> ; Human Rights Watch (HRW) (2002), *La guerre dans la guerre. Violence sexuelle contre les femmes et les filles dans l’est du Congo*, <http://www.hrw.org/fr/node/81492/section/1>

²² Amnesty International (2004), *Les crimes commis contre les femmes lors des conflits armés*, Index AI : ACT 77/075/2004,

<http://www.amnesty.org/en/library/asset/ACT77/075/2004/en/b74332dc-d57f-11dd-bb24-1fb85fe8fa05/act770752004fr.pdf> ; Amnesty International (2004), *Darfour (Soudan). Le viol : une arme de guerre. La violence sexuelle et ses conséquences*, index AI : AFR 54/076/2004, <http://www.amnesty.org/en/library/asset/AFR54/076/2004/en/074aeb4e-d5b5-11dd-bb24-1fb85fe8fa05/af540762004fr.pdf>

supplantées aujourd'hui par des guerres civiles et des conflits régionaux²³. Ne tirons toutefois pas de conclusion hâtive. Rappelons-nous que les violences sexuelles dans les guerres du passé ont été peu documentées et que leur médiatisation actuelle leur offre une visibilité sans précédent.

Les violences sexuelles comme hymne à la virilité du combattant

Les supérieurs hiérarchiques tolèrent, autorisent, voire encouragent leurs troupes à commettre des viols sur les populations civiles pour les récompenser des services rendus, exalter leur bravoure et doper leur moral.

Le viol comme symbole de victoire

Le viol est un privilège des vainqueurs ; il signe la soumission des vaincus. Vu sous cet angle, il ne peut être dissocié des autres formes de violences que subissent les peuples opprimés tels que les massacres, les tortures et les mises à sac. Ainsi, le pillage, parce qu'il est une prise de possession, est un acte de guerre ; les vainqueurs pillent le territoire dont ils s'emparent et pillent jusqu'au corps des filles et des femmes des vaincus, celles-ci étant considérées comme un butin de guerre au même titre que les biens matériels. Le viol peut également constituer un acte de vengeance pour les pertes et les humiliations infligées antérieurement par les vaincus aux vainqueurs. Il peut encore être l'expression d'une pulsion de vie et d'un instinct de survie de l'espèce après que la vie a été mise en danger au combat.

Le viol comme exutoire

Pour les bourreaux, le viol est une façon de se dévouer après le combat et de décharger leurs tensions, et pour leur commandement, un moyen de maintenir l'ordre par la régulation des tensions. Parfois commis sur les filles et les femmes de leur propre communauté, il peut encore être un moyen pour les agresseurs d'expurger les frustrations, les déceptions et la colère en cas de repli ou de défaite. Voici les témoignages glaçants de soldats de l'armée régulière congolaise coupables de viols perpétrés dans l'Est du pays. Furieux et humiliés d'avoir reçu l'ordre de battre en retraite, ils se sont rendus coupables de viols sur les filles et les femmes qu'ils étaient censés protéger : « *Nous étions en pleine débâcle, le moral était au plus bas. Nous étions choqués d'avoir dû abandonner nos positions.* », « *Nous étions démoralisés et déçus* », « *Nous avons le sentiment d'avoir été trahis.* », « *Nous étions plus de deux mille soldats hors de contrôle, sans ordre.* », « *Il faisait nuit quand nous avons traversé le pont. Nous ne savions pas combien de femmes nous allions violer.* », « *Le commandant nous a donné l'ordre (de violer) et c'est lui qui a commencé.* », « *Nous trouvons les femmes, elles ne pouvaient pas s'enfuir. Tu la vois, tu l'attrapes, tu l'emmènes un peu plus loin et tu fais ce que tu as à faire avec elle. Après l'avoir violée, parfois, tu la tués, elle et ses enfants. On croisait des gens (des civils), on les tuait juste pour le plaisir. Nous avons violé et détruit tout ce qui se trouvait sur notre passage. (...).* », « *Violer nous procure beaucoup de plaisir. Quand on viole, on se sent libre.* »²⁴

Le viol comme récompense

²³ IRIN (2005), In-depth: Broken bodies - broken dreams: violence against women exposed, Chapter 13: Sexual violence in times of war, http://www.irinnews.org/pdf/bb/13IRIN_Duo-GBV-War.pdf

²⁴ France24 (2013). Viols en RDC : victimes et bourreaux témoignent <https://www.france24.com/fr/20130523-reporter-rdc-nord-kivu-viols-femmes-enfants-guerre-conflit-france24>

Certains viols sont une récompense octroyée aux combattants par les autorités militaires pour célébrer la victoire et remercier des services rendus.

L'hymne à la virilité et la dérive viriliste

La guerre favorise le renforcement des représentations traditionnelles des identités et des rôles assignés à chacun des deux sexes et exaltent les valeurs comprenant la domination masculine. Partout dans le monde, les rapports de genre sont organisés selon une hiérarchie où les hommes occupent la position dominante et les femmes, une position de subordination²⁵.

La virilité distingue non seulement les hommes des femmes, mais elle classe également les individus masculins selon un axe vertical au sommet duquel se hissent les hommes « dignes de ce nom » et au bas duquel sont relégués les « sous-hommes », assimilés aux femmes. Selon cette conception machiste, être un homme, c'est être supérieur aux femmes, la féminité représentant l'antithèse méprisable de la virilité.

Dans les communautés régies par « la loi du plus fort »²⁶ telles que les forces de l'ordre, l'armée et les groupes armés, les hommes doivent être valeureux, ce qui concoure au renforcement des critères et des valeurs stéréotypées propres à l'identité masculine et à la surenchère des marqueurs de virilité.

Les individus doivent être capables d'affirmer leur masculinité et de passer pour des « durs » sous peine d'être considérés comme des équivalents féminins (des « tapettes », des « femmelettes », des « chochottes ») et de perdre leur honneur. On appelle « virilisme »²⁷ cette exacerbation d'attitudes et de comportements virils. Il se manifeste principalement par l'agressivité, voire la cruauté, par la volonté de dominer et de conquérir (y compris sexuellement), par le rejet d'attitudes et de comportements considérés comme des signes de faiblesse (pitié, compassion, indulgence, sentiments amoureux, etc.) ainsi que par le culte des caractéristiques extérieures de masculinité (selon les cultures, musculation du corps, cheveux courts ou rasés, tatouages, tenue vestimentaire, nombreuses conquêtes féminines, grande activité sexuelle, activité de loisirs dangereuse ou nécessitant de la force et de la résistance physique, etc.). Les forces combattantes sont par excellence un lieu de socialisation de l'idéologie viriliste où le dénigrement des femmes et du féminin est exacerbé et où le viol peut être considéré comme une prouesse masculine.

La Russie est un pays patriarcal et machiste, et qui entend bien le rester. Son président donne à voir dans les médias l'image d'un homme viril, volontiers bagarreur dans sa jeunesse, pratiquant le judo (ceinture noire, 8^{ème} dan), partant à la chasse équipé de son fusil, torse nu, pectoraux et biceps gonflés. Ce cliché truqué révèle de façon caricaturale l'élément principal de la communication du maître du Kremlin : la virilité au travers du culte du corps et d'activités répondant aux stéréotypes masculins. Sans surprise, l'homme fort du Kremlin a une aversion pour les homosexuels. La « propagande » homosexuelle devant mineurs est d'ailleurs qualifiée de crime par une loi fédérale ratifiée en 2013 et passible d'une peine d'emprisonnement. Le mariage homosexuel est interdit ainsi que l'adoption pour les personnes transgenres. Le patriarche Kirill, chef de l'Église orthodoxe russe, partage cette haine pour les LGBT, lui qui légitime l'invasion de l'Ukraine pour des raisons idéologiques liées à la virilité. L'homosexualité et la gay pride signent, selon lui, l'emblème du vice

²⁵ Même dans les rares sociétés conservant des caractéristiques matriarcales (Touareg, Iroquois, Trobriandais), les femmes n'occupent pas les mêmes rôles institutionnels que les hommes dans les sociétés patriarcales.

²⁶ Usage abusif d'une position dominante par une personne ou un groupe de personnes dans le but de parvenir à ses fins (imposer ses normes, ses désirs, sa volonté, tirer un profit ou un bénéfice quelconque, humilier, etc.).

²⁷ Terme dû à Daniel Welzer-Lang. Welzer-Lang Daniel, 2002, « Virilité et virilisme dans les quartiers populaires en France », in VEI enjeux, villes, école, intégration, Centre National de Documentation Pédagogique, n° 128, mars 2002, pp 10-32.

démocratique et de la décadence de l'Occident²⁸. La guerre contre l'Ukraine se justifie donc puisqu'elle a pour mission de préserver l'identité patriarcale et machiste du peuple russe de la corruption de l'Occident. Comme attendu d'un homme viriliste, Poutine se montre méprisant à l'égard des femmes. Entre autres sorties sexistes, citons sa réplique dans le documentaire *The Putin Interview*, réalisé par le producteur américain Oliver Stone, : « *Je ne suis pas une femme, je ne suis donc jamais de mauvaise humeur* »²⁹ ou encore, lorsqu'interrogé le mercredi 4 juin 2014 sur les propos de l'ex-secrétaire d'Etat américaine Hillary Clinton concernant l'attitude de la Russie, il déclare : « *Il est préférable de ne pas débattre avec les femmes* » et « *Quand les gens dépassent les limites, ce n'est pas parce qu'ils sont trop forts, mais parce qu'ils sont trop faibles. Mais peut-être que la faiblesse n'est pas vraiment un défaut pour une femme.* »³⁰ Plus grave, il édicte des lois préjudiciables aux droits des femmes. Ainsi, en 2017, avec l'appui de l'église orthodoxe, il a dépenalisé les violences commises dans le cercle familial pour éviter la « *destruction de la famille* »³¹ alors que plus de 10.000 femmes meurent chaque année sous les coups de leur conjoint. Autre manifestation du virilisme de Poutine, il conçoit symboliquement l'établissement de sa domination sur ses adversaires comme un acte de puissance sexuelle : le fort domine, le faible masculin « *se fait prendre par les couilles* » et le faible féminin « *se fait baiser* ». Le 12 août 2008, en plein conflit avec la Géorgie, il déclare à Nicolas Sarkozy : « *Je veux faire pendre Saakachvili³² par les couilles.* »³³ Et récemment, il lançait à l'Ukraine : « *Que ça te plaise ou non, ma jolie, faudra supporter.* »

Le véritable enjeu de la violence sexuelle porte en fin de compte sur l'exercice du pouvoir. Le viol et autres agressions sexuelles servent aux combattants à prouver leur puissance, tant à eux-mêmes qu'à leurs compagnons d'armes et à leurs adversaires, à confirmer leur appartenance à un groupe dominant et à défendre leur place en son sein. Les nombreux viols d'enfants en bas âge et de femmes âgées (par exemple, au Rwanda, en République démocratique du Congo, etc.) s'inscrivent dans la lignée de ces violences viriles qui ne peuvent se résumer à la seule satisfaction physiologique des pulsions sexuelles.

L'univers masculin des forces combattantes affermit les stéréotypes et les codes de la virilité, mais en retour ce virilisme facilite la participation aux combats et les actes de bravoure. Le viol constitue donc également un puissant dopant propice à d'autres exactions.

Articles sur les violences sexuelles dans les contextes de conflits armés

Josse E. (2008), Violences sexuelles et conflits armés en Afrique, S&F. *Savoirs et Formation*, la revue de la Fédération nationale des Associations pour l'Enseignement et la Formation des Travailleurs Immigrés et de leurs familles, N°69, juillet, août, septembre 2008, France

²⁸ The Conversation (2022). Le conflit russo-ukrainien est aussi une question de regard sur les sexualités. <https://theconversation.com/le-conflit-russo-ukrainien-est-aussi-une-question-de-regard-sur-les-sexualites-179776>

²⁹ Stone O. (2017). The Putin Interviews Oliver Stone Part 4 of 4. <https://www.youtube.com/watch?v=crlIG8QgyiQ>

³⁰ Le Figaro (2014). "Il est préférable de ne pas débattre avec les femmes", déclare Poutine. <https://www.lefigaro.fr/flash-actu/2014/06/04/97001-20140604FILWWW00389--il-est-preferable-de-ne-pas-debattre-avec-les-femmes-declare-poutine-apres-les-propos-d-hillary-clinton-le-comparant-a-hitler.php>

³¹ Mandraud I. (2017). La Russie dépenalise les violences domestiques pour éviter la « destruction de la famille ». *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/europe/article/2017/01/26/contre-les-valeurs-occidentales-la-russie-depenalise-les-violences-domestiques_5069197_3214.html

³² Mikheïl Saakachvili, président géorgien.

³³ Propos rapportés par Vincent Jauvert du Nouvel Observateur. Le Figaro (2008). "Pendre Saakachvili par les couilles" <https://www.lefigaro.fr/flash-actu/2008/11/14/01011-20081114FILWWW00498-pendre-saakachvili-par-les-couilles-poutine.php>

Josse E. (2010), « Ils sont venus avec deux fusils » : les conséquences des violences sexuelles sur la santé mentale des femmes victimes dans les contextes de conflit armé, 31-03-2010 *Revue internationale de la Croix-Rouge* No 877, p.177-195

Josse E. (2013), Violences sexuelles dans les conflits armés, confluences avec la torture, 23 janvier 2013 rapport 2012/2013 sur la torture « Un monde Tortionnaire », ACAT, 2013

Josse E. (2015). Les violences sexuelles dans les contextes de conflit et de post-conflit. *Journal de Médecine Légale* N° 3, VOL. 58, pp.205-212

Josse E. (2022). Guerre en Ukraine : pourquoi les corps des filles et des femmes sont-ils une cible dans les guerres ? <http://www.resilience-psy.com/spip.php?article541>

Josse E. (2022). Guerre en Ukraine : Le viol utilisé comme arme de guerre en Ukraine : qu'entend-on exactement par viol comme arme, méthode ou tactique de guerre ? <http://www.resilience-psy.com/spip.php?article542>

Articles sur les violences sexuelles dans les contextes de conflits armés

Josse E. (2008), Violences sexuelles et conflits armés en Afrique, S&F. *Savoirs et Formation*, la revue de la Fédération nationale des Associations pour l'Enseignement et la Formation des Travailleurs Immigrés et de leurs familles, N°69, juillet, août, septembre 2008, France

Josse E. (2010), « Ils sont venus avec deux fusils » : les conséquences des violences sexuelles sur la santé mentale des femmes victimes dans les contextes de conflit armé, 31-03-2010 *Revue internationale de la Croix-Rouge* No 877, p.177-195

Josse E. (2013), Violences sexuelles dans les conflits armés, confluences avec la torture, 23 janvier 2013 rapport 2012/2013 sur la torture « Un monde Tortionnaire », ACAT, 2013

Josse E. (2013). Torture et violences sexuelles dans les conflits armés, des liens étroits. *Grotius*. <https://grotius.fr/torture-et-violences-sexuelles-dans-les-conflits-armes-des-liens-etroits/#.YlLoEMhBxss>

Josse E. (2015). Les violences sexuelles dans les contextes de conflit et de post-conflit. *Journal de Médecine Légale* N° 3, VOL. 58, pp.205-212

Josse E. (2019). Le viol dans les contextes de conflit armé. Conséquences sur la santé physique des filles et des femmes. <http://www.resilience-psy.com/spip.php?article391>

Josse E. (2022). Guerre en Ukraine : pourquoi les corps des filles et des femmes sont-ils une cible dans les guerres ? <http://www.resilience-psy.com/spip.php?article541>

Josse E. (2022). Le viol utilisé comme arme de guerre en Ukraine : qu'entend-on exactement par viol comme arme, méthode ou tactique de guerre ? <http://www.resilience-psy.com/spip.php?article542>

Articles de la série sur la guerre en Ukraine

Josse E. (2022). Quel avenir pour la solidarité née en temps de crise ukrainienne ?

<http://www.resilience-psy.com/spip.php?article537>

Josse E. (2022). Guerre en Ukraine, peut-elle provoquer un stress traumatique même si nous ne sommes pas directement exposés ? <http://www.resilience-psy.com/spip.php?article536>

Josse E. (2022). Guerre en Ukraine, comment gérer notre anxiété ? <http://www.resilience-psy.com/spip.php?article533>

Josse E. (2022). Guerre en Ukraine, quel impact sur la santé mentale des Européens ? <http://www.resilience-psy.com/spip.php?article531>

Josse E. (2022). La guerre en Ukraine et la loi mort-kilométrique. <http://www.resilience-psy.com/spip.php?article529>

Josse E. (2022), Face aux médias en ces temps de guerre en Ukraine. <http://www.resilience-psy.com/spip.php?article527>

Josse E. (2022), Comment bien consommer les médias d'information en ces temps de guerre en Ukraine ? <http://www.resilience-psy.com/spip.php?article528>

Josse E. (2022), Catastrophe et crise humanitaires, définition. <http://www.resilience-psy.com/spip.php?article526>

Références bibliographiques

Amnesty International (2004), Peru: The Truth and Reconciliation Commission – a first step towards a country without injustice, (index AI : AMR 46/003/2004),

<http://www.amnesty.org/en/library/asset/POL30/009/2007/en/826444687-d38a-11dd-a329-2f46302a8cc6/pol300092007fr.html>

Amnesty International (2004), Les crimes commis contre les femmes lors des conflits armés, Index AI : ACT 77/075/2004, <http://www.amnesty.org/en/library/asset/ACT77/075/2004/en/b74332dc-d57f-11dd-bb24-1fb85fe8fa05/act770752004fr.pdf>

Amnesty International (2004), Darfour (Soudan). Le viol : une arme de guerre. La violence sexuelle et ses conséquences, index AI : AFR 54/076/2004,

<http://www.amnesty.org/en/library/asset/AFR54/076/2004/en/074aeb4e-d5b5-11dd-bb24-1fb85fe8fa05/afr540762004fr.pdf>

Amnesty International (2004), Serbie-et-Monténégro (Kosovo). « Mais alors, on a des droits ? » La traite des femmes et des jeunes filles prostituées de force au Kosovo : protéger leurs droits fondamentaux, index AI : EUR 70/010/2004,

<http://www.amnesty.org/fr/library/asset/EUR70/010/2004/fr/63e0f633-d5e4-11dd-bb24-1fb85fe8fa05/eur700102004fr.pdf>

Amnesty International (2004), Solomon Islands: Women confronting violence, index AI : ASA 43/001/2004, <http://www.amnesty.org/en/library/asset/ASA43/001/2004/en/f9274312-d581-11dd->



bb24-1fb85fe8fa05/asa430012004en.pdf Beevor A. (2002), They raped every German female from eight to 80', <http://www.guardian.co.uk/books/2002/may/01/news.features11>

Beevor A. (2002), Berlin: The Downfall 1945, Viking Press

Baris T., Le corps expéditionnaire français en Italie. Violence des « libérateurs » durant l'été 1944, le Vingtième Siècle, 2007-1 (n° 93), p. 47-61,
http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=VING&ID_NUMPUBLIE=VIN_093&ID_ARTICLE=VING_093_0047&FRM=B&REDIR=1

Brownmiller S., (1976), Le viol, Paris, Stock, p. 64, 66.

France24 (2013). Viols en RDC : victimes et bourreaux témoignent. Reporters.
<https://www.france24.com/fr/20130523-reporter-rdc-nord-kivu-viols-femmes-enfants-guerre-conflit-france24>

Human Rights, United Nations Assistance Mission in Afghanistan (UNAMA) (2009), Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights (OHCHR), Silence is violence. End the Abuse of Women in Afghanistan, Kabul, www.ohchr.org/Documents/Press/VAW_Report_7July09.pdf

Human Rights Watch (HRW) (2002), La guerre dans la guerre. Violence sexuelle contre les femmes et les filles dans l'est du Congo, <http://www.hrw.org/fr/node/81492/section/1>

Human Rights Watch (HRW) (2007), Mon cœur est coupé. Violences sexuelles commises par les forces rebelles et pro-gouvernementales en Côte d'Ivoire, Volume 19, No. 11(A),
<http://www.hrw.org/en/reports/2007/08/01/mon-coeur-est-coup-0>

Ignalaga K.T. (2007), Politics of History an memory: The Russian rape of Germany in Berlin, 1945, Historia, A Publication of the Epsilon Mu Chapter of Phi Alpha Theta and the Easter Illinois University, Department of History, Vol. 16, 2007,
<http://castle.eiu.edu/historia/archives/2007/2007Journal.pdf>

IRIN (2005), In-depth: Broken bodies - broken dreams: violence against women exposed, Chapter 13: Sexual violence in times of war, http://www.irinnews.org/pdf/bb/13IRIN_Duo-GBV-War.pdf

Le Figaro (2008). "Pendre Saakachvili par les couilles" <https://www.lefigaro.fr/flash-actu/2008/11/14/01011-20081114FILWWW00498-pendre-saakachvili-par-les-couilles-poutine.php>

Le Figaro (2014). "Il est préférable de ne pas débattre avec les femmes", déclare Poutine.
<https://www.lefigaro.fr/flash-actu/2014/06/04/97001-20140604FILWWW00389--il-est-preferable-de-ne-pas-debattre-avec-les-femmes-declare-poutine-apres-les-propos-d-hillary-clinton-le-comparant-a-hitler.php>

Josse E. (2019). *Le traumatisme psychique chez l'adulte*. De Boeck Université, coll. Ouvertures Psychologiques.

Josse E. (2019). *Le traumatisme psychique des nourrissons, des enfants et des adolescents*. De Boeck Université, Coll. Le point sur, Bruxelles

Josse E., Dubois V. (2009). *Interventions humanitaires en santé mentale dans les violences de masse*. De Boeck Université, Bruxelles.

Lilly R., Virgili F. (2008), La Face cachée des GI's. Les viols commis par les soldats américains en France, en Angleterre et en Allemagne pendant la Seconde Guerre mondiale, Petite bibliothèque Payot.

Mandraud I. (2017). La Russie dépénalise les violences domestiques pour éviter la « destruction de la famille ». Le Monde. https://www.lemonde.fr/europe/article/2017/01/26/contre-les-valeurs-occidentales-la-russie-depenalise-les-violences-domestiques_5069197_3214.html

Physicians for Human Rights (PHR) (2002), War-related Sexual Violence in Sierra Leone: A Population-based Assessment , Boston, <http://physiciansforhumanrights.org/library/documents/reports/sexual-violence-sierra-leone.pdf>

Réseau des Femmes pour un Développement Associatif, Réseau des Femmes pour la Défense des Droits et la Paix, International Alert (2004), Le Corps des femmes comme champ de bataille durant la guerre en République Démocratique du Congo, <http://www.grandslacs.net/doc/4051.pdf>

Rousseva V. (2004), Rape and sexual assault in Chechnya, Vol 3, num 1, November 2004, http://www.google.be/search?hl=fr&biw=1004&bih=472&rlz=1R2GGLL_fr&q=sexual+violence+chechnya&aq=f&aqi=&aql=&oq=

Stone O. (2017). The Putin Interviews Oliver Stone Part 4 of 4. <https://www.youtube.com/watch?v=crlIG8QgyiQ>

The Conversation (2022). Le conflit russo-ukrainien est aussi une question de regard sur les sexualités. <https://theconversation.com/le-conflit-russo-ukrainien-est-aussi-une-question-de-regard-sur-les-sexualites-179776>

UNIFEM (2002) Rehn E., Sirleaf E. J., Women, War, Peace: The Independent Experts' Assessment of the Impact of Armed Conflict on Women and Women's Role in Peace-building, p. 9., http://www.unifem.org/materials/item_detail.php?ProductID=17

UNFPA (2005), Gender-based violence in Timor-Leste, New York, www.unfpa.org/women/docs/gbv_timorleste.pdf

UNFPA (2006), Sexual Violence Against Women and Girls in War and Its Aftermath: Realities, Responses, and Required Resources, <http://www.humanitarianreform.org/humanitarianreform/Portals/1/cluster%20approach%20page/clusters%20pages/Gender/Gender%20Toolkit/x-%20SV%20Against%20Women%20-%20UNFPA%20Briefing.pdf>

Weaver G. M. (2010), Ideologies of Forgetting: Rape in the Vietnam War (SUNY Series in Feminist Criticism and Theory), State University of New York Press.

Welzer-Lang Daniel, 2002, « Virilité et virilisme dans les quartiers populaires en France », in VEI enjeux, villes, école, intégration, Centre National de Documentation Pédagogique, n° 128, mars 2002, pp 10-32.

